

## Règlements

### Piscine

Il est interdit de quitter avec le matériel (palmes, ballons, etc.) appartenant au CSLR. Le cas échéant, des frais pourraient vous être facturés.

Il est interdit de prendre des photos et/ou vidéos à la piscine, dans les vestiaires et à partir des estrades.

Le port du maillot de bain est obligatoire.

Le port du bonnet de bain est obligatoire pour tous (en vente sur place).

Les enfants de **7 ans et moins** doivent être accompagnés d'un adulte à la piscine.

Les bains libres pour adultes sont réservés pour les nageurs de **14 ans et plus** ou de **niveau nageur 6 et plus**.

Prise obligatoire d'une douche avant la baignade.

Les chaussures d'extérieur doivent rester à l'extérieur du vestiaire; seules les sandales ou souliers de piscine sont autorisés sur la plage-piscine.

Les corridors de nage sont identifiés par un écriteau : lent, moyen, rapide. Trouver les nageurs qui sont de la même vitesse que vous lors de votre entraînement permet une nage plus fluide.

Le surveillant-sauveteur se réserve le droit de vous demander de changer de corridors pour assurer plus de fluidité.

En tout temps, vous devez nager en conservant votre droite. Les virages doivent être effectués au centre du couloir.

Déplacez-vous sur les côtés afin de libérer le centre du couloir lorsque vous êtes arrêté aux extrémités d'un couloir. Passez à la gauche du nageur lorsque vous effectuez un dépassement et assurez-vous qu'il n'y ait pas de nageurs en sens inverse pendant la manœuvre.

Évitez les styles de nages à grande amplitude, comme le papillon et la brasse, en période de fort achalandage. Les séances d'entraînement en groupe sont interdites durant ces périodes.

Lors des cours de Nager pour la vie, l'accès à la piscine n'est pas autorisé aux parents souhaitant assister au cours de leur enfant. Nous les invitons plutôt à se rendre dans les estrades.

Pour toutes questions, vous devez d'abord passer à la réception du Centre sportif ou parler avec un responsable aquatique.

Les séances d'entraînement en groupe sont interdites durant les baignades libres.

Il est interdit de mâcher de la gomme et de consommer toute nourriture ou boisson dans ou aux abords de la piscine, à l'exception d'eau dans un contenant de plastique. Aucun contenant de verre n'est accepté.

Les personnes sous l'effet de l'alcool ou de drogue se verront refuser l'accès à la piscine.

L'accès des personnes souffrant de maladie contagieuse ou infectieuse ou de lésion cutanée est rigoureusement interdit à la piscine.

Les enfants de 0 à 7 ans sont admis dans le vestiaire du parent de sexe opposé. Le vestiaire familial est accessible en tout temps.

Le matériel doit être utilisé de façon appropriée et sécuritaire.

Le personnel aquatique a toute autorité sur le plan d'eau et les aménagements existants et se réservent le droit d'expulser toute personne qui enfreint un ou plusieurs règlements, nuit au bon fonctionnement de la programmation, affecte la sécurité des autres baigneurs, ou ne respecte pas les règles de bonnes moeurs, de civisme et de politesse.

## Généraux

Le CSLR n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

Le respect est exigé en tout temps, envers notre personnel et nos clients.

Aucune forme de violence verbale ou physique ne sera tolérée par la direction du CSLR.

Les souliers à crampons sont interdits dans le CSLR.

Toute personne pratiquant une activité physique au CSLR doit avoir une tenue sportive adéquate et le port des souliers de course est obligatoire. Les souliers à semelles noires sont interdits au gymnase.

L'utilisation d'un cadenas est recommandée, cependant, les cadenas laissés sur les casiers pourraient être coupés à la fin de la journée.

Le membre est responsable de tenir ses informations personnelles à jour dans la plateforme Sport-Plus.

Le CSLR se réserve le droit d'annuler ses activités lors de jours fériés, événements spéciaux ou pour la réalisation de travaux. Ces activités seront reprises en fin de session, aucun remboursement ne sera émis.

Si une activité est annulée à cause d'événements spéciaux, les personnes inscrites seront avisées par courriel et l'information sera affichée sur la page Facebook du CSLR.

L'utilisateur reconnaît que la pratique d'activités au CSLR peut comporter certains risques, vous devez toujours vous assurer de posséder les compétences et les habiletés requises à la pratique d'activités choisies.

Le CSLR se dégage de toute responsabilité à l'égard des participants et participantes, notamment en cas de vol, blessure et/ou décès. Tout membre inscrit à une activité le fait en toute connaissance de cause relativement aux risques que peut comporter l'activité.

Le CSLR peut résilier l'abonnement en tout temps advenant le non-respect de l'une des clauses du contrat ou non-respect des règlements généraux.

Ces règlements sont à titre indicatif. La direction, les sauveteurs ou responsables en devoir peuvent, selon les circonstances, juger d'une réglementation additionnelle si nécessaire. Les contrevenants peuvent être expulsés du CSLR.

Toute personne ne se conformant pas à ces consignes peut être expulsée sans remboursement du prix d'entrée.

Les tarifs peuvent être modifiés sans préavis.